

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 :						
Renforcer le développement économique du territoire dans un contexte de mutation et de reconquête						
1.1 Impulser une dynamique de développement qui favorise l'innovation et la mise en place de filières						
Projets structurants						
1	<u>Accompagnement à l'avant projet de Ferrocampus, cluster de formations autour des métiers du ferroviaire</u>	Région Nouvelle Aquitaine, partenaires publics et privés			> Grand projet soutenu par la Région (aide à l'ingénierie : mobilisation d'un ingénieur territorial, soutien aux études et aide à l'investissement)	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE
2	<u>Création d'un "Pôle Innovation"</u>	CDA de Saintes, Association Pôle Innovation	340 000 €	Taux maxi : 40% dans la limite d'un plafond de 80 000 € pour le tiers lieux	> AMI Tiers-lieux	INNOVATION / ATTRACTIVITE / EUROPE
3	Création d'un tiers-lieu à Chérac (Maison de la Gaité)	Association et entreprises	1 599 500 €	Taux maxi : 40% dans la limite d'un plafond de 80 000 € pour le tiers lieux	> AMI Tiers-lieux	NUMERIQUE
4	Création d'un atelier de transformation collectif (filieres animales et végétales)	Producteurs fermiers (en association ou en société)	1 517 780 €	Pour AAP, taux maxi : 40% des dépenses éligibles HT	> Appel à projets "Soutient au développement des circuits alimentaires locaux"	AGRICULTURE / IAA
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Mener une étude économique et stratégique de positionnement des filières à potentiel en Saintonge Romane > Renforcer l'offre de service agriculture & insertion (avec l'Association St Fiacre) > Développement de la filière Santé-Silver Economie du territoire (projets de développement économique de l'ESAT de Montandon...) > Déploiement d'une démarche d'économie circulaire et d'écologie industrielle à Gémozac > Formalisation d'une stratégie d'accueil des activités économiques* 					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ATTRACTIVITE/ TOURISME / SANTE ESS / AGRICULTURE / IAA / ENERGIE / ENVIRONNEMENT
*les opérations correspondantes pourront être examinées au cas par cas au titre du règlement d'intervention de la politique contractuelle territoriale et conformément aux dispositions prévues au SRDEII						
1.2 Affirmer Saintes et la Saintonge Romane comme destination touristique						
Projets structurants						
5	<u>Nouvelle Organisation Territoriale Touristique</u>	CDA de Saintes, CDC Gémozac, CDC Cœur de Saintonge			> Réponse à l'Appel à projet "NOTT"	TOURISME
6	<u>Préservation et valorisation des aqueducs gallo-romains</u>	CDA de Saintes	2 270 898 €	Taux maxi : 25% des dépenses éligibles HT plafonnées à 500 000 € hors volets cofinancés par LEADER et FEADER		PATRIMOINE
7	<u>Vallon des Arènes : restauration de l'amphithéâtre (classé Monument historique)</u>	Commune de Saintes	3 049 089 €	Taux max : 15% des dépenses éligibles HT (archéologie non éligible)	> Eligible sous réserve d'un cofinancement de la DRAC	PATRIMOINE
8	Restauration et valorisation de l'église Saint-Eutrope	Commune de Saintes	3 880 000 €	Taux max à 15 % des dépenses éligibles HT	> Eligible sous réserve d'un soutien de la DRAC > Projet inscrit dans le cadre du CPER 2015-2020 Poitou-Charentes	CULTURE / PATRIMOINE
9	Projet de "Galaxie des Pierres Levées"	CDC Cœur de Saintonge	1 130 000 €	Taux maxi : 20% des dépenses éligibles HT plafonnées à 500 000 €	> Actions pouvant être prises en compte au titre du tourisme patrimonial - équipement à caractère culturel et touristique	TOURISME
10	<u>Développement des itinéraires cyclables</u> (Flow Vélo, Véloodyssée et itinéraires cyclables ...)	CDA de Saintes, CDC Gémozac, CDC Cœur de Saintonge, Communes	A préciser	Taux maxi : 25% des dépenses éligibles HT	> Actions pouvant être prises en compte dans le cadre de l'itinérance cyclable	TOURISME
11	Création et réhabilitation d'une offre d'hébergement : gîtes collectifs de Saint-Sauvant (Maison Flingou) et Chermignac	Communes de Saint-Sauvant et Chermignac	200 000 €	Taux maxi : 20% des dépenses éligibles HT plafonnées à 100 000 €	> Actions pouvant être prises en compte au titre des gîtes de grande capacité	TOURISME
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Reconnaissance de l'entente Val de Charente-Océan comme "Fleuve/Pays d'Art et d'Histoire" > Création d'une base de loisirs à la Palu 					PATRIMOINE / TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 2 : Vers un territoire à énergie positive						
2.1 Maitriser les dépenses énergétiques et diversifier le bouquet énergétique du territoire						
<i>Projets structurants</i>						
12	<u>Rénovation thermique des bâtiments publics</u>	CDA de Saintes, communes		Selon AAP	> Appel à projets "Chaleur renouvelable" > Appel à projets "Bâtiments du Futur" > Appel à projets "Energies renouvelables en autoconsommation et connectées au réseau"	CLIMAT-ENERGIE / EUROPE
<i>Projets en amorçage</i>						
	> Développement de la méthanisation (étude préalable à la création d'une unité de méthanisation et projets de méthanisation collective à La Vallée...) > Développement des filières solaire, éolienne et bois (plateforme d'approvisionnement en bois énergie, installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les parkings de l'hôpital de Saintes)					CLIMAT-ENERGIE / LEADER / EUROPE AAP Projet participatifs et citoyens pour la transition énergétique / AAP Energies renouvelables en autoconsommation et connectées au réseau
2.2 Promouvoir une mobilité alternative						
<i>Projets structurants</i>						
13	<u>Aménagement du Pôle d'échanges Multimodal Gare SNCF</u>	CDA de Saintes	5 185 000 €	Taux maxi : 25% des dépenses éligibles HT		TRANSPORT MOBILITÉ / EUROPE
14	Solutions de mobilités alternatives face à l'enjeu d'inclusion sociale des publics fragilisés (mobilité électrique, flotte de véhicule en auto-partage...)	Cœur de Saintonge	68 000 €	Taux maxi :30% des dépenses éligibles HT	> Aide à l'investissement	EGALITÉ VIE ASSOCIATIVE / LEADER
Axe 3 : Redynamiser les centralités et fonctions urbaines						
3.1 Revitalisation des centres-bourgs						
<i>Projets en amorçage</i>						
	>Redynamisation des centres bourgs (Saint-Sauvant, Burie, Chaniers, Gémozac, Pont l'Abbé ...)					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
3.2 Enrichir l'offre de services de santé						
<i>Projets en amorçage</i>						
	> Création et extension de maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) sur le territoire > Création de l'internat de la maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU) sur la CDC Cœur de Saintonge					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / SANTE
Ingénierie du contrat : Pour mettre en oeuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, d'attractivité, de patrimoine et de tourisme. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	Chef de projet territorial - animation du contrat	Pays de Saintonge Romane, CDA de Saintes, CDC Cœur de Saintonge, CDC du Canton de Gémozac et de la Saintonge Viticole	0,5 ETP	Maxi : 12 500 € pour 1/2 ETP	Année 2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
	Chef de projet économie emploi-formation (à préciser en cours de contractualisation)		1 ETP	Maxi : 25 000 € pour 1 ETP		
	Chargés de mission thématiques préférentielles du contrat (à préciser en cours de contractualisation): énergie....		1,5 ETP	Maxi : 37 500 € pour 1,5 ETP		
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale pour les 3 programmes Leader	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales		Engagement des opérations en CP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER